



# Formez-vous dans la Construction : primes, permis et emplois à la clé

Construction - Travaux

Date

17 avril 2023

En vous formant dans un métier de la Construction, de l'Electrotechnique ou du Bois, vous pourrez profiter d'avantages spécifiques, prime jusqu'à 2000€, chèque remboursant vos heures d'auto-école... le tout avec un emploi à la clé. Avec l'IFAPME, outillez-vous pour l'avenir !

## Métier-vous à ma place : NicoEnVrai découvre les métiers de la construction

Durant une journée, l'influenceur [NicoEnVrai](https://www.facebook.com/NicoEnVrai/) (<https://www.facebook.com/NicoEnVrai/>) s'est mis dans la peau d'un apprenant IFAPME. Encadré par nos formateurs, il a découvert les métiers de couvreur, plafonneur et électricien. Dans la bonne humeur et avec son style atypique, il vous montre pourquoi il est important de suivre une formation !

L'IFAPME propose une quarantaine de formations ([https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid%5b159%5d=159&formation\\_tid%5b100%5d=100&formation\\_tid%5b101%5d=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)) dans tous les métiers du secteur. Les apprenants se forment directement sur le terrain (4 jours en entreprise et 1 jour en centre de formation). En Centre de formation, les formateurs IFAPME sont également professionnels en activité.



Vous aussi, vous êtes intéressés par une formation en construction ? On vous explique les nombreux avantages qui s'offrent à vous !

## Des mesures et des actions concrètes

Le Gouvernement wallon a finalisé de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME dans les métiers de la Construction, de l'Electrotechnique et de l'Automatisme.

### Prime jusqu'à 2000 €

Une prime jusqu'à 2000€ est proposée aux apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières. Plus de 2570 primes ont été versées en 2022. Pour savoir si vous avez droit, consultez [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations) et [les conditions et modalités d'octroi \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction) dont les conditions spécifiques pour les primo-entrants.

### Le Passeport Drive : un chèque permis de conduire

Pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance, le Gouvernement wallon a mis en place [le remboursement des frais liés à l'apprentissage de la conduite](#).



auto-école (<https://www.ifapme.be/auto-ecole>). Cette aide est valable pour le permis B (voiture) ou le permis AM (cyclomoteur). Une opportunité unique de devenir a dans vos déplacements ! Pour consulter la liste des formations concernées et les conditions d'octroi : qui peut bénéficier du chèque "permis de conduire" ? (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire>)

Pour rendre cette mesure possible, une série d'auto-écoles ont répondu présentes et la liste est disponible sur notre page dédiée (<https://www.ifapme.be/auto-ecole>). Les auto-écoles souhaitant participer à l'action peuvent encore se manifester auprès de l'IFAPME, pour les prochaines années de formation.

Les équipes de l'IFAPME communiquent les modalités pratiques à chaque apprenant ou apprenante concerné.e. En 2022, plus de 730 jeunes en formation ont bénéficié de cette mesure et ont donc reçu leur chèque permis de conduire !

**Pas encore inscrit ?** En formation pour jeunes (dès 15 ans), (<https://www.ifapme.be/formations-pour-jeunes>) vous pouvez vous inscrire toute l'année et commencer vos formations dès que vous avez trouvé une entreprise formatrice et vous rejoignez les cours en septembre.



### D'autres mesures par l'IFAPME et le secteur

Pour la rentrée 2021, l'IFAPME et le secteur de la Construction, Embuild (<https://embuild.be/fr>) (ex CCW) et Constructiv (<https://constructiv.be/>), ont aussi mis en œuvre

mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur. **Ces avantages ont été poursuivis en 2022 et seront repris pour la rentrée 2023.**

**Remboursement du minerval** pour les formations d'adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois. Les frais de scolarité des apprentis étaient pris en charge par l'IFAPME. **Retrouvez les conditions et la liste des métiers concernés en fin de cet article.**

**Coaching intensifié** par les Référents IFAPME pour les apprenants et apprenantes en alternance qui s'engagent dans la dynamique du Plan de reconstruction de la Région wallonne. Pour les soutenir plus encore dans leur formation et renforcer leur volonté d'évoluer dans un des métiers du secteur.

**Nouveaux parcours par modules en formations d'adultes** : c'est-à-dire qu'après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir un certificat attestant de la maîtrise des compétences acquises. Au terme du parcours complet de formation, un diplôme IFAPME homologué est délivré.

L'entreprise-formatrice du secteur de la Construction s'engage à augmenter de 100€ la **rétribution mensuelle** (<https://www.ifapme.be/r%C3%A9tributions>) aux apprenants et apprenantes qui entament une formation en alternance dans le secteur (lié à la prime de 2000€ du Gouvernement wallon (<https://www.ifapme.be/utiles/question/faq#prime-reconstruction>)). Cet engagement vaut pour les entreprises attachées à la Commission paritaire de la Construction (CP 124).

## Des métiers concrets, sur toute la filière

Des voiries aux bâtiments, des constructions traditionnelles en béton aux nouveaux bâtiments en structures bois. Du gros œuvre au parachèvement en passant par l'isolation et la performance énergétique des bâtiments. Du sol au plafond, des techniques traditionnelles aux technologies numériques, des métiers du patrimoine à la mise en œuvre de matériaux innovants ou biosourcés... **Au total, c'est une quarantaine de formations** ([https://www.ifapme.be/catalogue?domaine=construction-travaux\\_electrotechnique-chauffage&formation=chef-d-entreprise\\_coordination-et-encadrement\\_apprentissage](https://www.ifapme.be/catalogue?domaine=construction-travaux_electrotechnique-chauffage&formation=chef-d-entreprise_coordination-et-encadrement_apprentissage)) dans le secteur de la construction, de l'électrotechnique et du bois que propose l'IFAPME. Il y en a donc pour tous les goûts et toutes les orientations, avec à chaque fois, la satisfaction de voir son travail prendre forme concrètement.



## **Découvrez nos formations dans la Construction**

**([https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid\[159\]=159&formation\\_tid\[100\]=100&formation\\_tid\[101\]=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid[159]=159&formation_tid[100]=100&formation_tid[101]=101)) ([https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid\[159\]=159&formation\\_tid\[100\]=100&formation\\_tid\[101\]=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid[159]=159&formation_tid[100]=100&formation_tid[101]=101))**

## **Un secteur qui se modernise**

Contrairement aux idées reçues, **le secteur évolue et se modernise de plus en plus**. Les techniques de construction s'adaptent et sont toujours plus respectueuses de l'environnement. Une attention particulière est donnée aux **performances et à la consommation d'énergie des bâtiments**. Comme le bois qui revient en force ces dernières années, sur les chantiers, de **nouveaux matériaux durables et biosourcés** commencent à prendre de l'ampleur, exigeant de nouvelles techniques et compétences.

De **nouveaux métiers voient aussi le jour** grâce aux nouvelles technologies et à la digitalisation des métiers de la construction. Ainsi, certains s'ancrent de plus en plus



modernité que ce soit sur les chantiers mais aussi dans les bureaux d'études. Des métiers parfois moins manuels, mais tout aussi importants et bénéfiques pour le secteur.

C'est par exemple le cas pour les formations suivantes :

Les **Coordinateurs BIM** (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordonateur>) qui se chargent de la modélisation 3D de tous les éléments d'une construction.

Les **Métreurs-deviseurs** (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/metreur-deviseur-orientation-peb>) qui évaluent les coûts de production de projets de construction ou de rénovation.

Une nouvelle formation en **Rénovation énergétique** (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/renovation-energetique>) des bâtiments a démarré lors de la rentrée 2022. La création de cette formation est apparue dans le cadre d'un projet européen Interreg, **RENOVALT** (<https://www.youtube.com/watch?v=hmeS3HR86nQ>).

## Des taux d'insertion qui frisent les sommets

En 2022, l'IFAPME a mené une étude sur l'insertion professionnelle de ses apprenant.e.s. Six mois après avoir obtenu leur diplôme,

**89,7%** des apprenants certifiés en construction, entrés en formation dès 15 ans, ont trouvé un emploi ou ont continué leur formation, en général dans les filières de construction en chef d'entreprise.

Ce chiffre atteint près de **85%** pour les stagiaires adultes diplômés.

La preuve avec notre entreprise-partenaire, **Thomas & Piron**, qui forme de nombreux apprenants IFAPME chaque année. L'an dernier, l'entreprise de construction était à la recherche de 70 apprenants et apprenantes (<https://www.ifapme.be/actualites/forme-toi-avec-lifapme-et-decroche-un-cdi-chez-thomas-piron>) à former dans plusieurs filières avec un CDI au terme de la formation.

Axel Mestdagh, Coordinateur RH chez Thomas & Piron :

« C'est la sécurité de pouvoir engager une personne formée sur mesure et connaissant l'entreprise ».

## Des « diplômes » à chaque étape

Différents diplômes peuvent être décrochés au cours d'un même parcours de formation. Outre les diplômes IFAPME, homologués, qui sanctionnent nos filières complètes de formation (1 à 3 ans), certaines formations plus courtes donnent déjà accès à une RAF : Reconnaissance des Acquis de Formation ou à un CeCAF : Certificat de Compétences en Formation. Ces certificats ou reconnaissances attestent de la pleine maîtrise des compétences essentielles au métier.

Cela permet ainsi une **mobilité et une flexibilité** plus grande pour les apprenants puisqu'ils décrochent, en cas de réussite, une certification validant les compétences essentielles acquises en formation, pour partie en centre IFAPME, pour partie en entreprise.

Par exemple, un apprenant inscrit en formation d'Entrepreneur en constructions gros-œuvre peut valider les compétences nécessaires du métier de « Maçon » avant la fin de sa formation : s'il réussit en 2<sup>ème</sup> année, il décroche son CeCAF « Maçon ». Il peut alors être opérationnel en entreprise, en toute autonomie. S'il poursuit sa 3<sup>ème</sup> année, il obtient son diplôme de Chef d'entreprise.



## Intéressé-e par une formation à l'IFAPME ?

- > Découvrez nos formations dans la Construction ([https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid\[159\]=159&formation\\_tid\[100\]=100&formation\\_tid\[101\]=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid[159]=159&formation_tid[100]=100&formation_tid[101]=101))
  - > Contactez-nous via notre [formulaire de contact](https://www.ifapme.be/nous-contacter) (<https://www.ifapme.be/nous-contacter>)
  - > En savoir encore plus sur le secteur ? Surfez sur [www.jeconstruismonavenir.be](http://www.jeconstruismonavenir.be) (<http://www.jeconstruismonavenir.be>)
- 

## Conditions nécessaires et métiers concernés par ces primes

### Conditions

L'apprenant doit être considéré régulier au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date du com

L'apprenant doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée.

L'apprenant doit être agréé dans un des métiers suivants : voir-dessous.

### Les formations concernées

#### Remboursement des frais de scolarité pour les Formations pour jeunes

[Carreleur](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/carreleur) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/carreleur>)

[Constructeur - monteur de bâtiment en structure bois](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/constructeur-monteur-de-batiment-en-structure-bois) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/constructeur-monteur-de-batiment-en-structure-bois>)

[Constructeur - Réparateur de voirie](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/constructeur-reparateur-de-voirie) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/constructeur-reparateur-de-voirie>)

[Couvreur](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/couvreur) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/couvreur>)

[Ferronnier](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/ferronnier) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/ferronnier>)

[Frigoriste](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/frigoriste) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/frigoriste>)

[Installateur électricien résidentiel](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/installateur-electricien-residentiel) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/installateur-electricien-residentiel>)

[Maçon](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/macon) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/macon>)

[Menuisier d'extérieur](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/menuisier-dexterieur) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/menuisier-dexterieur>)

[Menuisier d'intérieur](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/menuisier-dinterieur) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/menuisier-dinterieur>)

[Monteur en chauffage et sanitaire](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/monteur-en-chauffage-et-sanitaire) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/monteur-en-chauffage-et-sanitaire>)

[Peintre décorateur](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/peintre-decorateur) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/peintre-decorateur>)

[Plafonneur - Cimentier](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/plafonneur-cimentier) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/plafonneur-cimentier>)

[Tailleur de pierres - Marbrier](https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/tailleur-de-pierres-marbrier) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/tailleur-de-pierres-marbrier>)



Remboursement du minerval pour les Formations pour adultes

[Agenceur d'intérieur \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/agenceur-dinterieur\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/agenceur-dinterieur)

[BIM Coordinateur \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordonateur\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordonateur)

[Carreleur \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/carreleur\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/carreleur)

[Charpentier \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/charpentier\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/charpentier)

[Conseiller en domotique et Smart Home \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/conseiller-en-domotique-et-smart-home\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/conseiller-en-domotique-et-smart-home)

[Décorateur d'intérieur \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/decorateur-dinterieur\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/decorateur-dinterieur)

[Ebéniste \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/ebeniste\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/ebeniste)

[Entrepreneur couvreur \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-couvreur\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-couvreur)

[Entrepreneur de jardins \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-de-jardins\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-de-jardins)

[Entrepreneur en constructions bois \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-en-constructions-bois\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-en-constructions-bois)

[Entrepreneur en constructions gros-œuvre \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-en-constructions-gros-oeuvre\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-en-constructions-gros-oeuvre)

[Entrepreneur et créateur d'espaces verts \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-et-createur-despaces-verts\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-et-createur-despaces-verts)

[Entrepreneur général \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-general\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-general)

[Entrepreneur menuisier \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-menuisier\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-menuisier)

[Entrepreneur peintre décorateur \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-peintre-decorateur\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-peintre-decorateur)

[Entrepreneur Plafonneur-cimentier \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cimentier\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cimentier)

[Entrepreneur tailleur de pierres-marbrier \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-tailleur-de-pierres-marbrier\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-tailleur-de-pierres-marbrier)

[Frigoriste \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/frigoriste\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/frigoriste)

[Gestionnaire de chantier \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantier\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantier)

[Gestionnaire de chantiers patrimoine \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantiers-patrimoine\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantiers-patrimoine)

[Grimpeur - élagueur \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/grimpeur-elaqueur\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/grimpeur-elaqueur)

[Restaurateur de meubles anciens \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/restaurateur-de-meubles-anciens\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/restaurateur-de-meubles-anciens)

[Restaurateur - Décorateur de meubles \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/restaurateur-decorateur-de-meubles\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/restaurateur-decorateur-de-meubles)

[Installateur électricien \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/installateur-electricien\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/installateur-electricien)

[Installateur en chauffage central \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/installateur-en-chauffage-central\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/installateur-en-chauffage-central)

[Installateur sanitaire et de plomberie \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/installateur-sanitaire-et-de-plomberie\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/installateur-sanitaire-et-de-plomberie)

[Mètreur Deviseur à orientation PEB \(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/metreur-deviseur-orientation-peb\)](https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/metreur-deviseur-orientation-peb)

[Opérateur de travaux subaquatiques \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/operateur-de-travaux-subaquatiques\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/operateur-de-travaux-subaquatiques)

[Plafonneur-cimentier \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cimentier\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cimentier)

[Technicien chauffagiste chaudières à combustibles liquides et gazeux \(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/technicien-chauffagiste-chaudieres-combustibles-liquides-et-gazeux\)](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/technicien-chauffagiste-chaudieres-combustibles-liquides-et-gazeux)



